



Conseils en placements Portland^{MC}

Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2023

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS PORTLAND

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2023

Table des matières

- Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière3
- Fonds alternatif 15 sur 15 Portland4
- Fonds alternatif mondial Portland12
- Fonds alternatif des sciences de la vie Portland20
- Fonds alternatif nord-américain Portland27
- Notes annexes34

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, du Fonds alternatif mondial Portland, du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et du Fonds alternatif nord-américain Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

« Michael Lee-Chin »

Michael Lee-Chin
Administrateur
Le 3 mai 2023

« Robert Almeida »

Robert Almeida
Administrateur
Le 3 mai 2023

Les présents états financiers n'ont pas été examinés par un auditeur indépendant.

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2023	Au 30 septembre 2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	215 099 \$	3 409 901 \$
Comptes sur marge (note 11)	53 458	–
Souscriptions à recevoir	1 735	8 734
Intérêts à recevoir	161	–
Dividendes à recevoir	8 884	10 130
Placements (note 5)	19 806 539	14 778 126
	<u>20 085 876</u>	<u>18 206 891</u>
Passif		
Frais de gestion à payer	27 308	25 127
Charges à payer	9 702	9 024
Rachats à payer	18 020	–
	<u>55 030</u>	<u>34 151</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>20 030 846 \$</u>	<u>18 172 740 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	14 003 047	12 227 838
Série F	6 027 799	5 944 902
	<u>20 030 846 \$</u>	<u>18 172 740 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	1 799 070	1 776 964
Série F	707 753	793 934
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	7,78 \$	6,88 \$
Série F	8,52 \$	7,49 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	16 713 \$	13 020 \$
Intérêts à distribuer	74 980	9 688
Profit (perte) net réalisé sur les placements	(573 209)	120 708
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	3 122 659	(2 191 366)
	<u>2 641 143</u>	<u>(2 047 950)</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	2 142	(2 461)
Total des revenus (de la perte)	<u>2 643 285</u>	<u>(2 050 411)</u>
Charges		
Frais de gestion (note 8)	159 332	158 965
Prime de rendement (note 8)	–	45 171
Coûts des rapports aux porteurs de parts	80 618	83 712
Honoraires d'audit	13 994	7 125
Droits de garde	6 484	7 084
Frais juridiques	11 494	10 821
Frais du comité d'examen indépendant	1 160	1 279
Frais bancaires	–	20
Retenues (remboursements) d'impôt	2 375	(338)
Coûts de transactions	8 412	2 589
Total des charges d'exploitation	<u>283 869</u>	<u>316 428</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	<u>(56 802)</u>	<u>(52 830)</u>
Charges d'exploitation nettes	<u>227 067</u>	<u>263 598</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>2 416 218 \$</u>	<u>(2 314 009)\$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 599 439 \$	(1 549 671)\$
Série F	816 779 \$	(764 338)\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,90 \$	(0,96)\$
Série F	1,06 \$	(1,01)\$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	12 227 838 \$	13 157 564 \$
Série F	5 944 902	6 722 903
	<u>18 172 740</u>	<u>19 880 467</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	1 599 439	(1 549 671)
Série F	816 779	(764 338)
	<u>2 416 218</u>	<u>(2 314 009)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	847 969	1 385 536
Série F	408 711	837 101
	<u>1 256 680</u>	<u>2 222 637</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(672 199)	(430 956)
Série F	(1 142 593)	(370 770)
	<u>(1 814 792)</u>	<u>(801 726)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(558 112)</u>	<u>1 420 911</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	14 003 047	12 562 473
Série F	6 027 799	6 424 896
	<u>20 030 846 \$</u>	<u>18 987 369 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 416 218 \$	(2 314 009)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements et les options	573 209	(120 708)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(3 122 659)	2 191 366
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	104	25
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(161)	-
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	1 246	15
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	2 859	(626)
Achat de placements	(4 844 683)	(2 548 706)
Produit de la vente de placements	2 365 720	353 174
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(2 608 147)	(2 439 469)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	(53 458)	-
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	1 019 643	2 174 040
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(1 552 736)	(748 936)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(586 551)	1 425 104
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 194 698)	(1 014 365)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(104)	(25)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	3 409 901	4 006 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	215 099	2 992 146
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	215 099 \$	492 495 \$
Placements à court terme	-	2 499 651
	215 099 \$	2 992 146 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	74 819 \$	9 688 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	15 584 \$	13 373 \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2023

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
EQUITIES				
Australie				
984 088	Telix Pharmaceuticals Limited	2 910 276 \$	6 134 335 \$	30,5 %
Îles Vierges britanniques				
15 000	Nomad Foods Ltd.	442 328	379 907	1,9 %
Canada				
12 669	Brookfield Asset Management Ltd.	527 041 \$	560 237 \$	
39 977	Brookfield Corporation	1 673 484	1 760 802	
13 000	FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	1 310 554	1 376 570	
24 000	FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose	1 199 645	1 200 720	
		4 710 724	4 898 329	24,5 %
France				
2 260	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE – CAAÉ	523 840	561 183	2,8 %
Guernesey				
4 185	Pershing Square Holdings Ltd.	115 639	197 112	1,0 %
Inde				
490	Reliance Industries Ltd.	22 699	37 317	0,2 %
Japon				
22 500	SoftBank Group Corp. – CAAÉ	852 097	597 532	3,0 %
Corée du Sud				
105	Samsung Electronics Co., Ltd.	181 034	174 333	0,9 %
États-Unis				
161 170	Altice USA, Inc.	2 100 611	744 949	
2 530	Ares Management Corporation	115 955	285 306	
9 634	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	3 216 251	4 020 294	
3 590	D.R. Horton, Inc.	374 503	473 981	
3 052	Danaher Corporation	878 691	1 039 609	
680	Stryker Corporation	175 680	262 352	
		6 861 691	6 826 491	34,1 %
	Total des actions ordinaires	16 620 328	19 806 539	98,9 %
	Total du portefeuille de placements	16 620 328	19 806 539	98,9 %
	Coûts de transactions	(26 866)	–	–
		16 593 462 \$	19 806 539	98,9 %
	Autres actifs, moins les passifs		224 307	1,1 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		20 030 846 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 1 980 654 \$ (30 septembre 2022 : 1 477 813 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

Par région	31 mars 2023	30 septembre 2022
États-Unis	34,1 %	25,6 %
Australie	30,5 %	22,6 %
Canada	24,5 %	26,7 %
Japon	3,0 %	2,9 %
France	2,8 %	–
Îles Vierges britanniques	1,9 %	1,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4 %	18,8 %
Guernesey	1,0 %	1,0 %
Corée du Sud	0,9 %	0,7 %
Inde	0,2 %	0,2 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,3) %	(0,1) %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2023	30 septembre 2022
Soins de santé	37,0 %	26,0 %
Finance	34,1 %	17,0 %
Fonds négociés en bourse	12,9 %	25,1 %
Services de communication	6,7 %	8,9 %
Consommation discrétionnaire	5,2 %	1,8 %
Biens de consommation de base	1,9 %	1,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4 %	18,8 %
Technologies de l'information	0,9 %	0,7 %
Industrie	0,2 %	0,2 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,3) %	(0,1) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	6 134 335	6 134 335	–	613 434	613 434
Livre sterling	1	–	1	–	–	–
Dollar américain	16 427	11 094 915	11 111 342	1 643	1 109 491	1 111 134
Total	16 428	17 229 250	17 245 678	1 643	1 722 925	1 724 568
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	86,0 %	86,1 %	–	8,6 %	8,6 %

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	(1)	4 112 848	4 112 847	–	411 285	411 285
Livre sterling	1	–	1	–	–	–
Dollar américain	9 811	6 108 438	6 118 249	981	610 844	611 825
Total	9 811	10 221 286	10 231 097	981	1 022 129	1 023 110
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	56,3 %	56,3 %	–	5,6 %	5,6 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB.

Risque de crédit

Au 30 septembre 2022, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les acceptations bancaires. La trésorerie et les acceptations bancaires du Fonds sont tenues dans des institutions financières ayant des notations de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit était minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

31 mars 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	19 806 539	–	–	19 806 539
Total	19 806 539	–	–	19 806 539

30 septembre 2022	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	14 778 126	–	–	14 778 126
Total	14 778 126	–	–	14 778 126

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

31 mars 2023	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	1 376 570	2 141	0,1 %
FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose	1 200 720	3 397	–
Pershing Square Holdings Ltd.	197 112	7 408	–

30 septembre 2022	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	2 555 640	2 098	0,1 %
FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose	2 001 200	2 719	0,1 %
Pershing Square Holdings Ltd.	173 429	7 972	0,0 %

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2023	Au 30 septembre 2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 373 \$	19 811 \$
Comptes sur marge (note 11)	–	5 611
Souscriptions à recevoir	–	250
Dividendes à recevoir	2 565	2 170
Placements (note 5)	1 430 206	1 371 706
Placements – cédés en garantie (notes 5 et 11)	285 151	471 889
	<u>1 739 295</u>	<u>1 871 437</u>
Passif		
Emprunts (note 11)	203 773	336 000
Frais de gestion à payer	1 938	2 060
Charges à payer	2 026	1 784
Rachats à payer	–	315
	<u>207 737</u>	<u>340 159</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>1 531 558 \$</u>	<u>1 531 278 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	979 833	1 023 056
Série F	551 725	508 222
	<u>1 531 558 \$</u>	<u>1 531 278 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	117 909	135 881
Série F	59 290	60 599
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	8,31 \$	7,53 \$
Série F	9,31 \$	8,39 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	20 755 \$	22 432 \$
Profit (perte) net réalisé sur les placements	21 020	(1 311)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	140 293	109 671
	<u>182 068</u>	<u>130 792</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	2 924	1 580
Total des revenus (de la perte)	<u>184 992</u>	<u>132 372</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	76 385	66 482
Honoraires d'audit	13 605	6 928
Frais de gestion (note 8)	11 993	18 570
Frais juridiques	11 175	10 522
Charges d'intérêts et frais bancaires (note 11)	8 630	1 972
Retenues d'impôt	2 742	3 015
Frais du comité d'examen indépendant	1 128	1 244
Droits de garde	981	1 879
Coûts de transactions	83	66
Primes de rendement (note 8)	–	6 762
Total des charges d'exploitation	126 722	117 440
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	(99 005)	(81 628)
Charges d'exploitation nettes	<u>27 717</u>	<u>35 812</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>157 275 \$</u>	<u>96 560 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	102 104 \$	92 518 \$
Série F	55 171 \$	4 042 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,80 \$	0,43 \$
Série F	0,92 \$	0,52 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	1 023 056 \$	1 900 821 \$
Série F	508 222	74 049
	<u>1 531 278</u>	<u>1 974 870</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	102 104	92 518
Série F	55 171	4 042
	<u>157 275</u>	<u>96 560</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	-	-
Série F	-	3 000
	<u>-</u>	<u>3 000</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(145 327)	(114 371)
Série F	(11 668)	-
	<u>(156 995)</u>	<u>(114 371)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(156 995)</u>	<u>(111 371)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	979 833	1 878 968
Série F	551 725	81 091
	<u>1 531 558 \$</u>	<u>1 960 059 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	157 275 \$	96 560 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(21 020)	1 311
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(140 293)	(109 671)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	10	31
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(395)	(179)
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	120	62
Achat de placements	(23 720)	(4 444)
Produit de la vente de placements	313 271	34 539
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	285 248	18 209
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) des emprunts	(132 227)	91 182
Variation de la marge de trésorerie	5 611	-
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	250	3 000
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(157 310)	(114 434)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(283 676)	(20 252)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 572	(2 043)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(10)	(31)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	19 811	15 482
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	21 373	13 408
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	21 373 \$	13 408 \$
Activités d'exploitation		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	17 618 \$	19 238 \$
Activités de financement		
Intérêts payés	(8 347)\$	(1 726)\$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2023

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Canada				
380	BCE Inc.	23 300 \$	23 005 \$	
350	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	40 299	55 815	
423	Fortis Inc.	22 781	24 301	
160	Metro Inc.	9 509	11 894	
400	Banque Royale du Canada	34 300	51 700	
		130 189	166 715	10,9 %
Danemark				
350	Coloplast A/S	66 198	62 098	4,1 %
France				
250	Sanofi	33 901	36 731	2,4 %
Allemagne				
1 450	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	59 194	52 813	3,4 %
Espagne				
1 200	Red Eléctrica Corporación S.A.	27 480	28 493	1,9 %
Suisse				
200	Nestlé S.A.	29 910	32 928	
280	Novartis AG	35 230	34 643	
70	Roche Holding AG	31 668	26 982	
		96 808	94 553	6,2 %
Royaume-Uni				
1 050	Bunzl plc	29 737	53 515	
1 260	Compass Group PLC	28 017	42 707	
1 050	Diageo plc	47 486	63 265	
6 100	Legal & General Group PLC	28 411	24 296	
1 500	SSE PLC	35 870	45 089	
		169 521	228 872	14,9 %
États-Unis				
130	Alphabet Inc., cat. A	10 705	18 225	
220	Alphabet Inc., cat. C	19 707	30 922	
340	Amazon.com, Inc.	60 490	47 463	
150	American Tower Corporation	49 899	41 425	
190	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	49 791	79 287	
220	Cincinnati Financial Corporation	19 337	33 325	
300	Colgate-Palmolive Company	30 743	30 469	
400	Consolidated Edison, Inc.	43 659	51 719	
100	Costco Wholesale Corporation	43 518	67 152	
800	Hormel Foods Corporation	52 994	43 118	
240	Johnson & Johnson	48 647	50 276	
400	JPMorgan Chase & Co.	15 741	70 446	
150	Kimberly-Clark Corporation	29 699	27 210	
180	McDonald's Corporation	47 075	68 021	
160	Microsoft Corporation	38 181	62 342	
140	Target Corporation	25 018	31 339	
110	The Clorox Company	30 528	23 525	
675	The Coca-Cola Company	44 801	56 588	
360	The Procter & Gamble Company	60 022	72 344	
210	The Walt Disney Company	30 563	28 418	
150	Visa Inc., cat. A	39 398	45 706	
330	Walmart Inc.	58 007	65 762	
		848 523	1 045 082	68,2 %
	Total du portefeuille de placements	1 431 814	1 715 357	112,0 %
	Coûts de transactions	(344)	-	-
		1 431 470 \$	1 715 357	112,0 %
	Autres actifs, moins les passifs		(183 799)	(12,0)%
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		1 531 558 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 31 mars 2023, le montant emprunté s'élevait à 203 773 \$ (30 septembre 2022 : 336 000 \$). Le Fonds a effectué un emprunt maximal de 428 631 \$ au cours du semestre clos le 31 mars 2023 (31 mars 2022 : 433 342 \$).

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 171 536 \$ (30 septembre 2022 : 184 360 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

Par répartition géographique	31 mars 2023	30 septembre 2022
États-Unis	68,2 %	78,3 %
Royaume-Uni	14,9 %	17,9 %
Canada	10,9 %	8,8 %
Suisse	6,2 %	6,0 %
Danemark	4,1 %	3,2 %
Allemagne	3,4 %	2,8 %
France	2,4 %	1,7 %
Espagne	1,9 %	1,7 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,2) %	(0,1) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(11,8) %	(20,3) %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2023	30 septembre 2022
Biens de consommation de base	34,4 %	30,4 %
Finance	19,9 %	17,6 %
Soins de santé	17,1 %	15,3 %
Consommation discrétionnaire	10,3 %	15,5 %
Services aux collectivités	9,8 %	10,8 %
Industrie	7,1 %	6,3 %
Services de communication	6,6 %	10,4 %
Technologies de l'information	4,1 %	11,2 %
Immobilier	2,7 %	2,9 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,2) %	(0,1) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(11,8) %	(20,3) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	3 225	228 872	232 097	323	22 887	23 210
Couronne danoise	–	62 098	62 098	–	6 210	6 210
Euro	–	118 037	118 037	–	11 804	11 804
Couronne norvégienne	692	–	692	69	–	69
Franc suisse	639	94 553	95 192	64	9 455	9 519
Dollar américain	(137 458)	1 045 081	907 623	(13 746)	104 508	90 762
Total	(132 902)	1 548 641	1 415 739	(13 290)	154 864	141 574
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(8,8) %	101,0 %	92,4 %	(0,9) %	10,1 %	9,2 %

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	6 882	273 996	280 878	688	27 400	28 088
Couronne danoise	–	49 440	49 440	–	4 944	4 944
Euro	3 298	95 144	98 442	330	9 514	9 844
Couronne norvégienne	680	–	680	68	–	68
Franc suisse	1	91 286	91 287	–	9 129	9 129
Dollar américain	(144 150)	1 198 922	1 054 772	(14 415)	119 892	105 477
Total	(133 289)	1 708 788	1 575 499	(13 329)	170 879	157 550
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(8,7) %	111,6 %	102,9 %	(0,9) %	11,2 %	10,3 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2023, le Fonds avait une exposition directe importante au risque de taux d'intérêt en raison de son recours à l'emprunt. Le montant emprunté s'élevait à 203 773 \$ au 31 mars 2023 et était remboursable à vue (30 septembre 2022 : 336 000 \$). Si les taux d'intérêt avaient doublé au cours du semestre clos le 31 mars 2023, la charge d'intérêts aurait été plus élevée et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait été inférieur de 8 623 \$ (31 mars 2022 : 1 967 \$).

Risque de crédit

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Le risque de liquidité découle principalement des emprunts du Fonds. Les emprunts sont remboursables à vue et partiellement couverts par des garanties auprès des courtiers qui les ont consentis.

Risque d'effet de levier

Au 31 mars 2023, le montant emprunté s'élevait à 203 773 \$ (30 septembre 2022 : 336 000 \$). Le pourcentage d'emprunt (montant emprunté divisé par l'actif total moins les passifs) au 31 mars 2023 s'établissait à 11,7 % (30 septembre 2022 : 17,9 %). La charge d'intérêts pour le semestre clos le 31 mars 2023 s'est élevée à 8 629 \$ (31 mars 2022 : 1 967 \$).

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

31 mars 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	1 715 357	–	–	1 715 357
Total	1 715 357	–	–	1 715 357

30 septembre 2022	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	1 843 595	–	–	1 843 595
Total	1 843 595	–	–	1 843 595

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2023	Au 30 septembre 2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	730 715 \$	755 059 \$
Souscriptions à recevoir	7 170	–
Montant à recevoir pour les placements vendus	–	70 811
Placements (note 5)	1 125 855	840 675
	<u>1 863 740</u>	<u>1 666 545</u>
Passif		
Frais de gestion à payer	2 845	2 238
Charges à payer	906	705
Montants à payer pour des placements achetés	–	141 936
	<u>3 751</u>	<u>144 879</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>1 859 989 \$</u>	<u>1 521 666 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 541 020	1 284 764
Série F	318 969	236 902
	<u>1 859 989 \$</u>	<u>1 521 666 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	147 776	129 982
Série F	29 967	23 602
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,43 \$	9,88 \$
Série F	10,64 \$	10,04 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	1 388 \$	94 \$
Intérêts à distribuer	7 560	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	110 316	(33 257)
	<u>119 264</u>	<u>(33 163)</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	157	(127)
Total des revenus (de la perte)	<u>119 421</u>	<u>(33 290)</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	67 429	43 052
Frais de gestion (note 8)	15 656	6 413
Honoraires d'audit	14 032	8 465
Frais juridiques	11 525	11 199
Primes de rendement (note 8)	9 342	–
Frais du comité d'examen indépendant	1 163	1 287
Droits de garde	609	1 357
Coûts de transactions	441	248
Retenues d'impôt	203	14
Frais bancaires	6	2
Total des charges d'exploitation	<u>120 406</u>	<u>72 037</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	<u>(89 787)</u>	<u>(63 235)</u>
Charges d'exploitation nettes	<u>30 619</u>	<u>8 802</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>88 802 \$</u>	<u>(42 092)\$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	73 417 \$	(34 126)\$
Série F	15 385 \$	(7 966)\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,52 \$	(0,59)\$
Série F	0,52 \$	(0,44)\$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	1 284 764 \$	419 889 \$
Série F	236 902	150 725
	<u>1 521 666</u>	<u>570 614</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	73 417	(34 126)
Série F	15 385	(7 966)
	<u>88 802</u>	<u>(42 092)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	217 498	304 270
Série F	199 021	67 915
	<u>416 519</u>	<u>372 185</u>
Rachat de parts rachetables		
Série A	(34 659)	–
Série F	(132 339)	–
	<u>(166 998)</u>	<u>–</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>249 521</u>	<u>372 185</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	1 541 020	690 033
Série F	318 969	210 674
	<u>1 859 989 \$</u>	<u>900 707 \$</u>

États des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	88 802 \$	(42 092)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(110 316)	33 257
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	170	–
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	808	999
Achat de placements	(316 801)	(264 117)
Produit de la vente de placements	70 812	–
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(266 525)	(271 953)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	409 349	396 658
Montant versé au rachat de parts rachetables (note 3)	(166 998)	–
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	242 351	396 658
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(24 174)	124 705
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(170)	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	755 059	426 454
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	730 715	551 159
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	431 057 \$	551 159 \$
Placements à court terme	299 658	–
	730 715 \$	551 159 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	7 560 \$	– \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 185 \$	80 \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2023

Nombre d'actions Titres		Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
100 000	Clarity Pharmaceuticals Limited	82 903 \$	90 952 \$	
57 176	Telix Pharmaceuticals Limited	279 465	356 408	
		<u>362 368</u>	<u>447 360</u>	24,0 %
États-Unis				
250	Amgen Inc.	75 296	81 682	
3 500	Bridgebio Pharma, Inc.	46 490	78 428	
1 700	Fate Therapeutics, Inc.	59 928	13 096	
900	Guardant Health, Inc.	56 320	28 511	
1 300	IGM Biosciences, Inc.	29 311	24 140	
1 100	Lantheus Holdings Inc.	73 335	122 738	
13 600	POINT Biopharma Global Inc.	105 840	133 625	
3 000	RadNet, Inc.	72 643	101 484	
2 500	Relay Therapeutics, Inc.	66 380	55 648	
1 100	Schrodinger, Inc.	38 002	39 143	
		<u>623 545</u>	<u>678 495</u>	36,5 %
	Total du portefeuille de placements	985 913	1 125 855	60,5 %
	Coûts de transactions	(2 482)	–	–
		<u>983 431 \$</u>	<u>1 125 855</u>	60,5 %
	Autres actifs, moins les passifs		734 134	39,5 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		<u>1 859 989 \$</u>	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 112 586 \$ (30 septembre 2022 : 84 068 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

Par région	31 mars 2023	30 septembre 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39,3 %	49,6 %
États-Unis	36,5 %	37,3 %
Australie	24,0 %	17,9 %
Autres actifs (passifs) nets	0,2 %	(4,8) %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2023	30 septembre 2022
Biotechnologie	39,9 %	38,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39,3 %	49,6 %
Soins de santé	7,0 %	8,1 %
Fournitures médicales	6,6 %	3,8 %
Produits pharmaceutiques	4,9 %	2,2 %
Technologies relatives aux soins de santé	2,1 %	2,5 %
Autres actifs (passifs) nets	0,2 %	(4,8) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	447 359	447 359	–	44 736	44 736
Dollar américain	1 173	678 496	679 669	117	67 850	67 967
Total	1 173	1 125 855	1 127 028	117	112 586	112 703
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	60,5 %	60,6 %	–	6,1 %	6,1 %

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	272 888	272 888	–	27 289	27 289
Dollar américain	1	567 787	567 788	–	56 779	56 779
Total	1	840 675	840 676	–	84 068	84 068
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	55,2 %	55,3 %	–	5,5 %	5,5 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022.

31 mars 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	1 125 855	–	–	1 125 855
Total	1 125 855	–	–	1 125 855

30 septembre 2022	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	840 675	–	–	840 675
Total	840 675	–	–	840 675

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2023	Au 30 septembre 2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 411 \$	169 705 \$
Souscriptions à recevoir	225	100
Montants à recevoir pour des placements vendus	–	111 333
Dividendes à recevoir	3 858	413
Placements (note 5)	1 361 783	1 172 933
Placements – cédés en garantie (notes 5 et 11)	824 352	238 547
	<u>2 201 629</u>	<u>1 693 031</u>
Passif		
Emprunts (note 11)	579 003	153 160
Frais de gestion à payer	1 836	1 809
Charges à payer	2 975	6 841
Montants à payer pour des placements achetés	–	76 012
	<u>583 814</u>	<u>237 822</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>1 617 815 \$</u>	<u>1 455 209 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	709 548	634 549
Série F	908 267	820 660
	<u>1 617 815 \$</u>	<u>1 455 209 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	82 671	81 560
Série F	104 625	103 672
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	8,58 \$	7,78 \$
Série F	8,68 \$	7,92 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« *Michael Lee-Chin* »

Administrateur

« *Robert Almeida* »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements et les dérivés		
Dividendes	41 004 \$	36 950 \$
Intérêts à distribuer	–	8
Profit (perte) net réalisé sur les placements	6 991	131 431
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	157 465	(508 207)
	<u>205 460</u>	<u>(339 818)</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	3 485	2 837
Total des revenus (de la perte)	<u>208 945</u>	<u>(336 981)</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	71 008	71 304
Honoraires d'audit	14 013	7 164
Frais juridiques	11 509	11 194
Frais de gestion (note 8)	10 470	16 603
Charges d'intérêts et frais bancaires	8 081	2 352
Retenues d'impôt	1 864	1 280
Droits de garde	1 369	1 996
Frais du comité d'examen indépendant	1 161	1 286
Coûts de transactions	255	3 165
Total des charges d'exploitation	<u>119 730</u>	<u>116 344</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	(94 660)	(85 526)
Charges d'exploitation nettes	<u>25 070</u>	<u>30 818</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(183 875) \$</u>	<u>(367 799)\$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	79 599 \$	(145 740)\$
Série F	104 276 \$	(222 059)\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,97 \$	(1,69)\$
Série F	1,01 \$	(1,53)\$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	634 549 \$	1 092 600 \$
Série F	820 660	2 083 750
	<u>1 455 209</u>	<u>3 176 350</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	79 599	(145 740)
Série F	104 276	(222 059)
	<u>183 875</u>	<u>(367 799)</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus nets de placement		
Série A	(13 521)	-
Série F	(27 538)	-
	<u>(41 059)</u>	<u>-</u>
Profits nets réalisés sur les placements		
Série A	-	(26 374)
Série F	-	(72 342)
	<u>-</u>	<u>(98 716)</u>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(41 059)</u>	<u>(98 716)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	19 467	77 734
Série F	44 260	216 598
	<u>63 727</u>	<u>294 332</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	13 520	26 374
Série F	12 875	50 042
	<u>26 395</u>	<u>76 416</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(24 066)	(137 011)
Série F	(46 266)	(957 789)
	<u>(70 332)</u>	<u>(1 094 800)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>19 790</u>	<u>(724 052)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	709 548	887 583
Série F	908 267	1 098 200
	<u>1 617 815 \$</u>	<u>1 985 783 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	183 875 \$	(367 799)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(6 991)	(131 431)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(157 465)	508 207
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	(308)	47
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(3 445)	5 831
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	(3 839)	(786)
Achat de placements	(815 963)	(1 504 396)
Produit de la vente de placements	241 085	1 341 979
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(563 051)	(148 348)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) des emprunts	425 843	376 463
Variation de la marge de trésorerie	-	3 724
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(14 664)	(22 300)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	63 602	253 411
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(70 332)	(1 008 842)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	404 449	(397 544)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(158 602)	(545 892)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	308	(47)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	169 705	549 881
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	11 411	3 942
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	11 411 \$	3 942 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	- \$	8 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	35 695 \$	41 501 \$
Activités de financement		
Intérêts payés	(6 235)\$	(1 580)\$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2023

Nombre d'actions Titres		Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Canada				
1 863	Banque de Montréal	247 490 \$	224 268 \$	
348	La Société Canadian Tire Limitée	50 946	61 377	
7 500	Great-West Lifeco Inc.	224 996	268 650	
340	Suncor Énergie Inc.	15 700	14 266	
4 300	La Banque de Nouvelle-Écosse	302 540	292 701	
600	La Banque Toronto-Dominion	46 695	48 570	
		888 367	909 832	56,3 %
Îles Caïmans				
42 700	CK Hutchison Holdings Limited	357 201	358 021	22,1 %
Royaume-Uni				
13 274	Vodafone Group PLC	273 814	198 056	12,2 %
États-Unis				
5 980	Citigroup Inc.	424 959	378 963	
7 300	First Horizon Corporation	156 794	175 417	
1 160	The Bank of New York Mellon Corporation	53 787	71 238	
1 800	Verizon Communications Inc.	87 002	94 608	
		722 542	720 226	44,5 %
	Total du portefeuille de placements	2 241 924	2 186 135	135,1 %
	Coûts de transactions	(696)	-	-
		2 241 228 \$	2 186 135	135,1 %
	Autres actifs, moins les passifs		(568 320)	(35,1)%
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		1 617 815 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 31 mars 2023, le montant emprunté s'élevait à 579 003 \$ (30 septembre 2022 : 153 160 \$). Le Fonds a effectué un emprunt maximal de 583 318 \$ au cours du semestre clos le 31 mars 2023 (31 mars 2022 : 1 287 653 \$).

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 218 614 \$ (30 septembre 2022 : 141 148 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

Par région	31 mars 2023	30 septembre 2022
Canada	56,3 %	30,0 %
États-Unis	44,5 %	30,3 %
Îles Caïmans	22,1 %	22,4 %
Royaume-Uni	12,2 %	14,3 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,2) %	1,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(34,9) %	1,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2023	30 septembre 2022
Finance	90,2 %	54,7 %
Industrie	22,1 %	22,4 %
Services de communication	18,1 %	17,5 %
Consommation discrétionnaire	3,8 %	2,4 %
Énergie	0,9 %	– %
Autres actifs (passifs) nets	(0,2) %	1,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(34,9) %	1,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
31 mars 2023						
Dollar de Hong Kong	–	358 021	358 021	–	35 802	35 802
Dollar américain	(246 182)	918 281	672 099	(24 618)	91 828	67 210
Total	(246 182)	1 276 302	1 030 120	(24 618)	127 630	103 012
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(15,2) %	78,9 %	63,7 %	(1,5) %	7,9 %	6,4 %

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	1 014	–	1 014	101	–	101
Dollar de Hong Kong	–	326 115	326 115	–	32 612	32 612
Dollar américain	17 128	648 682	665 810	1 713	64 868	66 581
Total	18 142	974 797	992 939	1 814	97 480	99 294
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1,2 %	67,0 %	68,2 %	0,1 %	6,7 %	6,8 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2023, le Fonds avait une exposition directe importante au risque de taux d'intérêt en raison de son recours à l'emprunt. Le montant emprunté s'élevait à 579 003 \$ au 30 septembre 2022 et était remboursable à vue (30 septembre 2022 : 153 160 \$). Si les taux d'intérêt avaient doublé au cours du semestre clos le 31 mars 2023, la charge d'intérêts aurait été plus élevée et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait été inférieur de 8 081 \$ (31 mars 2022 : 2 350 \$).

Risque de crédit

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Le risque de liquidité découle principalement des emprunts du Fonds. Les emprunts sont remboursables à vue et partiellement couverts par des garanties auprès des courtiers qui les ont consentis.

Risque d'effet de levier

Au 31 mars 2023, le montant emprunté s'élevait à 579 003 \$ (30 septembre 2022 : 153 160 \$). Le pourcentage d'emprunt (montant emprunté divisé par l'actif total moins les passifs) au 31 mars 2023 s'établissait à 26,4 % (30 septembre 2022 : 9,5 %). La charge d'intérêts pour le semestre clos le 31 mars 2023 s'est élevée à 8 081 \$ (31 mars 2022 : 2 350 \$).

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

31 mars 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	2 186 135	–	–	2 186 135
Total	2 186 135	–	–	2 186 135

30 septembre 2022	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	1 411 480	–	–	1 411 480
Total	1 411 480	–	–	1 411 480

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds alternatif mondial Portland, le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif nord-américain Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement alternatif à capital variable constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour de temps à autre. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 5 avril 2023, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Début des activités	
		Série A	Série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	27 avril 2007	29 mai 2014	29 mai 2014
Fonds alternatif mondial Portland	25 juin 2007	17 décembre 2013	17 décembre 2013
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	4 mars 2021	14 avril 2021	14 avril 2021
Fonds alternatif nord-américain Portland	17 avril 2020	17 avril 2020	17 avril 2020

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds d'investissement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social des Fonds est le 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 3 mai 2023. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Chaque Fonds est réputé être un « fonds de placement alternatif » en vertu du Règlement 81-102. Par conséquent, il est autorisé à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux fonds d'investissement traditionnels. Il peut en effet investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur (plutôt que 10 % pour les fonds traditionnels), investir jusqu'à 100 % ou plus de sa valeur liquidative dans des produits de base, directement ou au moyen de dérivés visés, emprunter de la trésorerie jusqu'à 50 % de sa valeur liquidative à des fins de placement et vendre à découvert des titres à hauteur de 50 % de sa valeur liquidative (la somme de la trésorerie empruntée et des ventes à découvert étant limitée à 50 % de sa valeur liquidative), avec une exposition totale allant jusqu'à 300 % de sa valeur liquidative. Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	Réaliser un rendement total à long terme positif principalement par des placements en actions et en titres assimilables à des titres de créance. Le processus de sélection des titres repose sur 15 principes et critères qui, selon le gestionnaire, permettent de créer de la richesse.
Fonds alternatif mondial Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, en investissant principalement à l'échelle mondiale dans des actions et des titres assimilables à des titres de créance.
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres axés sur des sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des soins de santé.
Fonds alternatif nord-américain Portland	Réaliser, à long terme, un rendement satisfaisant, et préserver le capital, en prenant essentiellement des positions acheteur.

Les états de la situation financière des Fonds sont au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les semestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instrument financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti.

Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN. L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » ou « Profit (perte) net réalisé sur les placements et les options » des états du résultat global.

Lorsque les Fonds vendent une option, un montant correspondant à la juste valeur – qui est établie en fonction de la prime reçue par les Fonds – est comptabilisé à titre de passif. Lorsque des options sont dénouées, le montant total de la prime, si l'option n'a plus de valeur à son échéance, ou la différence entre la prime et le montant reçu (déduction faite des commissions de courtage) est comptabilisé comme un profit ou une perte et est présenté dans le profit (perte) net réalisé sur les placements et les options, aux états du résultat global. Lorsqu'une option d'achat vendue est exercée, le montant du profit ou de la perte réalisé sur la cession du placement connexe au prix d'exercice, majoré des primes reçues lors de l'achat de l'option, est inclus dans le profit (perte) net réalisé sur les placements et les options, aux états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le montant des primes reçues est déduit du coût d'acquisition du placement connexe.

Les primes payées par le Fonds lors de l'achat d'options sont comptabilisées à titre d'actif. Les options négociables en bourse du portefeuille sont évaluées au dernier cours de marché lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les profits et pertes réalisés sur les options achetées peuvent découler :

- i. de l'arrivée à échéance des options achetées – les pertes réalisées seront égales à la prime payée;
- ii. de l'exercice des options achetées – les profits réalisés pourront atteindre la valeur intrinsèque de l'option, déduction faite des primes payées;
- iii. du dénouement des options achetées – les profits ou les pertes réalisés seront égaux au produit réalisé à la vente d'options pour dénouer la position, déduction faite de toute prime payée.

Les profits et pertes réalisés relativement aux options sont compris dans le poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements et les options » aux états du résultat global.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements sont inclus dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global.

Le profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Lorsque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont en position nette de découvert bancaire, ils sont présentés dans le passif courant, aux états de la situation financière.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion, les primes de rendement et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts issus de prêts sur marge sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Les distributions au titre des frais de gestion sont comptabilisées comme des distributions pour la présentation de l'information financière et sont réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série d'un Fonds. Les distributions au titre des frais de gestion sont d'abord prélevées à même le revenu net ou les gains en capital net réalisés puis à même le capital.

Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Garantie

La garantie en trésorerie fournie par les Fonds est inscrite dans les états de la situation financière à titre de comptes sur marge et non pas à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

La garantie autre qu'en trésorerie est présentée dans les états de la situation financière séparément des autres actifs et passifs, à titre de placements cédés en garantie, si la partie à laquelle la garantie est destinée a le droit, aux termes d'un contrat ou selon la coutume, de vendre ou de recéder la garantie.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les semestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

	31 mars 2023 (\$)	31 mars 2022 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	244 036	72 539
Fonds alternatif mondial Portland	–	–
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	–	–
Fonds alternatif nord-américain Portland	–	85 965

Modifications comptables futures

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque

de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'emprunt et l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

b) Gestion des risques

Les activités de placement des Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Risque d'effet de levier

Lorsqu'un Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte de la trésorerie à des fins de placement ou vend à découvert des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, cela peut engendrer un effet de levier. Cet effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de la trésorerie pour investir ou lorsque son exposition notionnelle à des actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. Cette stratégie est susceptible d'accroître tant les profits que les pertes. Par conséquent, toute évolution défavorable de la valeur des placements du Fonds ou de l'actif sous-jacent, des taux ou de l'indice de référence des placements en question peut augmenter les pertes bien au-delà de ce qui aurait été observé si le Fonds n'avait pas emprunté de trésorerie pour des placements ou s'il avait directement détenu l'actif sous-jacent. Dans le cas des instruments dérivés, ces pertes pourraient être supérieures au montant investi dans les instruments dérivés eux-mêmes. Un Fonds peut emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative et son exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Le Fonds cède à un courtier des titres en guise de garantie et peut effectuer des emprunts dans les limites définies par ce dernier. Le montant maximal fixé par le courtier dépend de la nature des titres donnés en garantie. Le Fonds paie des intérêts sur les montants empruntés. Les charges d'intérêt sont comptabilisées quotidiennement et payées chaque mois.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur. Les Fonds sont exposés à un risque de concentration accru car ils peuvent investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que les Fonds éprouvent des difficultés à honorer des engagements liés à leurs passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. De plus, un Fonds peut emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative et son exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Les Fonds ne peuvent investir plus de 20 % de leur actif net à la date d'acquisition dans des titres d'un même émetteur et ne peuvent détenir plus de 10 % des titres avec droit de vote en circulation d'un émetteur à la date d'acquisition.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les semestres clos les 31 mars 2023 et 2022 était le suivant :

31 mars 2023	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	1 776 964	108 975	–	86 869	1 799 070	1 778 376
Parts de série F	793 934	48 432	–	134 613	707 753	773 409
Fonds alternatif mondial Portland						
Parts de série A	135 881	–	–	17 972	117 909	127 526
Parts de série F	60 599	–	–	1 309	59 290	60 163

31 mars 2023	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	129 982	21 118	–	3 324	147 776	141 292
Parts de série F	23 602	18 865	–	12 500	29 967	29 457
Fonds alternatif nord-américain Portland						
Parts de série A	81 560	2 239	1 698	2 826	82 671	82 176
Parts de série F	103 672	5 003	1 603	5 653	104 625	103 260

31 mars 2022	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges d'autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	1 558 571	163 900	–	49 907	1 672 564	1 615 721
Parts de série F	739 699	93 046	–	42 250	790 495	755 208
Fonds alternatif mondial Portland						
Parts de série A	219 329	–	–	12 692	206 637	212 954
Parts de série F	7 762	301	–	–	8 063	7 833
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	41 830	30 233	–	–	72 063	57 361
Parts de série F	14 942	6 826	–	–	21 768	17 966
Fonds alternatif nord-américain Portland						
Parts de série A	89 743	6 949	2 429	12 044	87 077	86 445
Parts de série F	168 435	18 827	4 568	85 404	106 426	144 780

7. IMPÔTS

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland et le Fonds alternatif mondial Portland répondent à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et la clôture de leur année d'imposition est le 15 décembre.

Le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif nord-américain Portland (collectivement les « fiducies d'investissement à participation unitaire ») ont un statut de placement enregistré et la clôture de leur année d'imposition est le 31 décembre. Les fiducies d'investissement à participation unitaire pourraient être assujetties à un impôt de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la Loi de l'impôt et à l'impôt minimum tel que défini dans la Loi de l'impôt. Une fiducie d'investissement à participation unitaire peut être assujettie à l'impôt minimum si elle conserve des gains en capital et porte en diminution de ces gains a) des charges, b) des pertes autres qu'en capital reportées ou c) des crédits d'impôt pour dividendes. L'impôt minimum peut aussi être imputable dans certaines circonstances où un revenu de dividendes est conservé aux fins d'un crédit d'impôt pour dividendes. L'impôt minimum est présenté comme charge dans les états du résultat global, le cas échéant. Les fiducies d'investissement à participation unitaire sont assujetties à l'impôt en vertu de la partie X.2 de la Loi de l'impôt si, à la fin d'un mois, elles détiennent des biens qui ne sont pas des « placements admissibles » pour un REER, un FERR ou un RPDB.

Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôt, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

Le tableau suivant présente les montants des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital reportées utilisables par les Fonds au 31 décembre 2022.

	Pertes autres qu'en capital reportées utilisables (\$)	Pertes en capital reportées utilisables (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1 127 709	27 541 334
Fonds alternatif mondial Portland	511 345	160 432 123
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	36 507	446
Fonds alternatif nord-américain Portland	–	566 916

8. FRAIS DE GESTION, PRIME DE RENDEMENT ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif mondial Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif nord-américain Portland	1,75 %	0,75 %

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Le gestionnaire a droit à une prime de rendement (la « prime de rendement »), calculée et comptabilisée chaque jour ouvrable pour chaque série de parts, et payée chaque mois. La prime de rendement correspond à : a) 10 % de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable-là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajusté pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous); multiplié par b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable-là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvesties à cette date. Pour chacune des séries de parts faisant l'objet d'une prime de rendement, le seuil de rendement (le « seuil de rendement ») sera calculé en vue de déterminer la prime de rendement. La valeur liquidative la plus élevée au dernier jour ouvrable du mois (compte non tenu de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière prime de rendement était à payer) pour chaque série de parts sur laquelle une prime de rendement a été versée, représente le seuil de rendement. Ce seuil doit être dépassé pour que le gestionnaire ait droit à la prime de rendement applicable à chaque série de parts. À la date d'établissement de chaque série de parts susceptible d'offrir une prime de rendement, la valeur liquidative initiale de la série en question tiendra lieu de seuil de rendement. Les primes de rendement seront comptabilisées quotidiennement en fonction de la valeur liquidative. La prime de rendement est calculée séparément pour chaque série de parts offerte par un Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. Le Fonds alternatif nord-américain Portland n'a conclu aucune entente de rabais de courtage avec des tiers jusqu'à présent. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille pour les semestres clos les 31 mars 2023 et 2022 est présentée dans le tableau ci-dessous.

	31 mars 2023 (\$)	31 mars 2022 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	–	–
Fonds alternatif mondial Portland	–	–
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	49	49

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les semestres clos les 31 mars 2023 et 2022. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables.

31 mars 2023	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	141 411	–	50 542	50 413	446
Fonds alternatif mondial Portland	10 949	–	3 896	90 381	446
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	13 857	8 269	4 399	79 473	446
Fonds alternatif nord-américain Portland	9 280	–	3 900	83 901	446

31 mars 2022	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	141 299	40 207	50 908	47 025	464
Fonds alternatif mondial Portland	17 000	6 190	4 968	74 725	464
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	5 675	–	1 879	55 955	464
Fonds alternatif nord-américain Portland	14 699	–	6 567	75 715	464

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

Au 31 mars 2023	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	24 239	–	8 605
Fonds alternatif mondial Portland	1 776	–	638
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	2 520	–	803
Fonds alternatif nord-américain Portland	1 629	–	684

Au 30 septembre 2022	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	22 311	–	8 002
Fonds alternatif mondial Portland	1 877	–	660
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1 980	–	623
Fonds alternatif nord-américain Portland	1 602	–	6 350

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Le tableau suivant indique le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	61 603	98 039
Fonds alternatif mondial Portland	1 183	2 132
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	337	15 000
Fonds alternatif nord-américain Portland	349	338

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Les Fonds ont conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et ont déposé auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour leurs ventes d'options ou leurs emprunts. Ces garanties non pécuniaires sont présentées de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie est présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ». En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que les Fonds lui doivent.

Le Fonds alternatif mondial Portland et le Fonds alternatif nord-américain Portland ont effectué des emprunts en dollars canadiens ou en dollars américains au cours de l'exercice. Le taux d'intérêt payable sur les emprunts en dollars canadiens est le CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) à 3 mois + 50 pdb; pour les emprunts en dollars américains, il s'agit du OBFR (Overnight Bank Funding Rate) + 60 pdb. La facilité est remboursable à vue.

Le tableau suivant présente le montant emprunté aux 31 mars 2023 et 2022, les montants minimal et maximal empruntés et les intérêts payés au cours des semestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

31 mars 2023	Montant emprunté (\$)	Montant minimal de l'emprunt (\$)	Montant maximal de l'emprunt (\$)	Intérêts engagés (\$)
Fonds alternatif mondial Portland	203 773	202 413	428 631	8 623
Fonds alternatif nord-américain Portland	579 003	52 919	583 318	8 081

31 mars 2022	Montant emprunté (\$)	Montant minimal de l'emprunt (\$)	Montant maximal de l'emprunt (\$)	Intérêts engagés (\$)
Fonds alternatif mondial Portland	425 447	325 415	433 342	1 967
Fonds alternatif nord-américain Portland	376 463	–	1 287 653	2 350

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les présents états financiers.

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 26 avril 2023, le gestionnaire a annoncé que le Fonds alternatif nord-américain Portland sera dissous vers le 30 juin 2023.



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

Conseils en placements Portland est une marque de commerce déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com
